

Grande collecte

Archives de femmes

Mission Françoise Thébaud

**Ministère de la Culture et de la Communication,
février 2017**

Table des matières

Introduction

I) Contexte de la mission

A) La collecte d'archives de femmes : une longue histoire

- a) Contre les silences de l'histoire, des lieux historiques d'archives de femmes
- b) Des structures plus récentes, le plus souvent associatives
- c) Une sensibilisation récente des Archives nationales, du réseau des Archives de France et de la Bnf à la collecte d'archives de femmes

B) Trois précédents de Grande collecte

- a) Collectes 14-18
- b) Collecte 2016 : relations Afrique-France

II) Enjeux de la collecte d'archives de femmes, organisation et conclusions de la mission

A) Le double enjeu de la collecte d'archives de femmes

- a) Un enjeu scientifique
- b) Un enjeu patrimonial et démocratique

B) Un comité, deux réunions, des conclusions

- a) Un comité qui a rassemblé chercheurs/ses et archivistes lors de deux réunions
- b) Principales conclusions

III) Mise en œuvre de la Grande collecte et préconisations à la ministre de la Culture et de la Communication

A) Mise en œuvre de la Grande collecte

- a) Un calendrier en plusieurs temps : annonce de la collecte, journée de sensibilisation (8 mars) et collecte proprement dite (novembre)

- b) Les manifestations culturelles du 8 mars
- c) Tâches du Comité après le 8 mars et relais possibles de diffusion de l'information

B) Préconisations à la ministre de la Culture et de la Communication

- a) Annoncer l'organisation, en novembre prochain, d'une nouvelle Grande collecte, consacrée aux archives de femmes.
- b) Souligner l'intérêt scientifique, patrimonial et démocratique d'une Grande collecte d'archives de femmes
- c) Annoncer le calendrier (événements du 8 mars, collecte en novembre)
- d) Rappeler l'existence de fonds déjà constitués et de structures spécialisées

Conclusion

Annexes

Annexe 1 : Composition du Comité

Annexe 2 : Compte rendu de la réunion du 5 janvier 2017

Annexe 3 : Compte rendu de la réunion du 31 janvier 2017

Introduction

Le 3 mai 2016, lors de l'installation du nouveau Conseil supérieur des archives, Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a présenté les enjeux actuels « d'une politique au service d'un nouvel élan en faveur des archives de la Nation ». Parmi ces enjeux figure notamment l'attention portée aux « sources qui documentent la vie de tous ceux qui n'ont rien pu dire, de ceux qui demeurent invisibles » : « les hommes infâmes », pour reprendre l'expression de Michel Foucault, ou « les individus ordinaires », pour reprendre celle de l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique dont il sera reparlé plus loin.

Dans ce cadre, la ministre a évoqué le projet d'une Grande collecte autour de la place des femmes, pour mieux comprendre « leur place dans le monde du travail, dans la vie domestique et politique, dans la mémoire collective ». Parallèlement, elle a exprimé le souhait que les opérations de Grande collecte deviennent « un rendez-vous régulier [des Françaises et des Français] avec leur histoire, leurs archives, leur mémoire ».

En décembre 2016, il m'est proposé, comme mission, de réunir et de piloter un comité chargé de définir la problématique et le périmètre d'une Grande collecte d'archives de femmes. Dans un délai très court, le comité *ad hoc* composé d'une quinzaine de chercheurs/ses et archivistes a pu se réunir deux fois en janvier 2017. Ce rapport présente les résultats de sa réflexion collective.

Les pages qui suivent présentent d'abord le double contexte de la mission, avec un aperçu sur l'histoire et la localisation actuelle des archives de femmes en France, et le rappel des trois grandes collectes précédentes. Elles précisent ensuite les enjeux d'une collecte d'archives de femmes, avant d'exposer l'organisation de la mission et ses principales conclusions. La dernière partie du rapport développe la mise en œuvre en plusieurs temps de la collecte (8 mars et novembre 2017) et liste les préconisations suggérées à la ministre de la Culture et de la Communication.

I) Contexte de la mission

La Grande collecte d'archives de femmes est la quatrième Grande collecte en France, réalisée en faisant appel aux dons ou dépôts des citoyens, invités à enrichir les sources qui permettent d'écrire l'histoire et d'alimenter la mémoire. Cette collecte s'inscrit donc dans la foulée des précédentes dont l'expérience a inspiré la réflexion du comité *ad hoc*. Elle ne peut cependant se comprendre sans un retour sur la situation passée et récente des archives de femmes en France.

A) La collecte d'archives de femmes : une longue histoire

En 1998, Michelle Perrot, une des pionnières en France de la discipline « Histoire des femmes », rassemblait vingt-cinq articles sur le sujet sous le beau titre *Les Femmes ou les silences de l'histoire*¹. Ces silences de l'histoire sont d'abord silence du récit historique : pendant longtemps en effet, l'histoire, constituée en discipline scientifique et universitaire à la fin du XIX^e siècle, a été écrite par des hommes et parlait des hommes, personnages publics de la sphère du pouvoir et du monde du travail. Ces silences sont aussi celui des traces qui permettent d'écrire l'histoire, les archives recueillies et conservées ayant été principalement celles des administrations. Ces dernières ne sont pas muettes sur les femmes mais leur discours est biaisé par le regard des hommes et des puissants.

L'écriture de l'histoire des femmes depuis les années 1970 s'est accompagnée d'une réflexion sur les sources et a contribué à faire évoluer le regard et les pratiques des structures archivistiques publiques sur ce qui est digne d'être collecté et conservé. La constitution de fonds d'archives de femmes est cependant bien antérieure.

a) Contre les silences de l'histoire, des lieux historiques d'archives de femmes

Les féministes françaises dites de la première vague – fin XIX^e siècle-1939 – avaient conscience de s'inscrire dans une lignée de femmes en lutte pour leurs droits. Certaines tentaient d'écrire l'histoire de leurs devancières ou de contrer le récit historique « officiel » en

¹ Michelle Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

rassemblant une large documentation sur les femmes ; les mêmes ou d'autres collectaient et conservaient des documents sur les actions contemporaines du mouvement pour éviter qu'elles ne tombent dans l'oubli et pour forger la mémoire des générations à venir. Parmi les fonds et bibliothèques constitués, concurrents à l'époque², deux existent toujours et l'un est particulièrement important pour les chercheurs et chercheuses en histoire des femmes et du genre : **la bibliothèque Marguerite Durand (BMD)**.

C'est en 1932 que la féministe Marguerite Durand (1874-1936) fait don de sa bibliothèque à la Ville de Paris. Longtemps installée dans les combles de la Mairie du 5^e arrondissement, la BMD occupe depuis 1989 un étage de la médiathèque Jean-Pierre Melville dans le 13^e arrondissement. Elle est en France la seule bibliothèque spécialisée sur les femmes et les féminismes, bien connue des chercheurs/ses français et étrangers. Les collections n'ont cessé de s'enrichir dans l'esprit encyclopédique de la fondatrice. Elles comptent aujourd'hui environ 25 000 livres et brochures, 4000 dossiers thématiques et biographiques, dont certains commencés par Marguerite Durand, 200 manuscrits, 4000 lettres autographes, des milliers de cartes postales, photographies et affiches, des objets et œuvres d'art. S'y ajoutent des fonds spéciaux relatifs à des personnalités, donnés par des proches³. L'extension à venir de la médiathèque Jean-Pierre Melville contraint la BMD à déménager. Il apparaît primordial à l'ensemble du Comité que la Ville de Paris offre à cette bibliothèque historique des locaux adaptés à la poursuite de sa mission : conservation et élargissement d'un fonds d'une valeur patrimoniale inestimable, mise à disposition facile pour les chercheurs/ses.

De son côté, **le fonds Marie-Louise Bouglé** (des milliers d'ouvrages, des centaines de périodiques, dossiers biographiques, documents iconographiques, plus de 13 000 lettres), qui n'a pas trouvé preneur à la mort de la bibliothécaire féministe (1883-1936) et que la famille ne souhaitait pas confier à la BMD, est recueilli en 1946 par la Bibliothèque historique de la ville de Paris qui intègre les ouvrages dans ses collections. Le reste du fonds n'est « redécouvert » et catalogué qu'en 1982 par l'historienne Maïté Albistur⁴.

Troisième lieu historique pour les archives de femmes : **la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)**. Créée pendant la Grande Guerre

² Laurence Klejman & Florence Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses FNSP-éditions des femmes, 1989. Christine Bard, « Les gardiennes de la mémoire », *Archives du Féminisme*, bulletin n° 5, juin 2003.

³ Annie Dizier-Metz, *La Bibliothèque Marguerite Durand. Histoire d'une femme, mémoire des femmes*, Mairie de Paris, Direction des affaires culturelles, 1992.

⁴ Maïté Albistur, « Une nouvelle demeure de Clio ou les archives Marie-Louise Bouglé », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 1, 1985.

pour collecter tous les documents relatifs au conflit mondial et donnée à l'État, la BDIC a conservé depuis lors la littérature militante de nombreux mouvements de femmes, a sauvé en 1973 l'immense fonds de la féministe pacifiste Gabrielle Duchêne (1870-1954)⁵, puis recueilli d'autres fonds dont un ensemble de documents sur le mouvement protestant Jeunes Femmes et les archives de l'ADIR (Association des anciennes Déportées et Internées de la Résistance).

BMD et BDIC sont encore à ce jour des lieux de collecte et de sauvegarde d'archives de femmes – notamment d'archives féministes –, au côté du Centre d'Archives du féminisme (voir ci-dessous).

b) Des structures plus récentes, liées à des associations

Créées à l'initiative d'un chercheur intéressé par le genre autobiographique (Philippe Lejeune) et d'une historienne des féminismes (Christine Bard), deux associations sont à l'origine de fonds ouverts très utiles à la communauté scientifique.

Fondée en 1992, l'**Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique** (APA) a pour objet la collecte, la conservation, la valorisation de textes autobiographiques inédits. Ces écrits personnels ne trouvaient pas place dans des bibliothèques ou centres publics d'archives, alors qu'ils constituent un trésor de témoignages sur l'histoire des mentalités, sur la vie quotidienne et les destinées « ordinaires », dont celles de nombreuses femmes. Installé à Ambérieu-en-Bugey, le fonds comprend aujourd'hui 3500 documents (75% d'autobiographies, 20% de journaux intimes, 5% de correspondances). Selon la volonté des déposants, les manuscrits peuvent être consultés ou gardés secret pendant une durée allant jusqu'à 50 ans. Chaque document est archivé, fait l'objet d'un échange de correspondance, d'une ou plusieurs lectures, et d'un compte rendu détaillé. Les membres de l'APA insistent sur l'importance d'un contre-don pour les donateurs : ils publient comme retour des notes de lecture sur les manuscrits, les valorisent par des cahiers thématiques et organisent des manifestations culturelles périodiques.

Née en 2000, l'association **Archives du féminisme** a pour objectif de faire connaître et de rendre accessibles pour la recherche les archives féministes d'origine privée, qu'il s'agisse de fonds personnels ou associatifs. Très sensible au risque de perte de ces fonds et à la fragilité de certaines archives, l'association est à l'origine de la création, à l'Université d'Angers, du **Centre des Archives du féminisme** (CAF) qui, aujourd'hui, conserve, à la bibliothèque universitaire, plus de 150 mètres linéaires d'archives privées des XIX^e, XX^e et

⁵ Michel Dreyfus, « Le fonds féministe à la BDIC », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 1, 1985.

XXI^e siècles, données ou déposées par des associations militantes d'envergure nationale ou par des personnalités françaises de tous horizons, connues pour leurs combats et leurs prises de position féministes : Cécile Brunschvicg, Marcelle Devaud, Florence Montreynaud, Benoîte Groult, etc. Archives du féminisme travaille en relation étroite avec la bibliothèque Marguerite Durand et la BDIC, et contribue au signalement des fonds dans le réseau des archives publiques. Elle a publié en 2006 un *Guide des sources de l'histoire du féminisme* dont la version en ligne est complétée, sur le site d'Archives du féminisme, par une base de données effectuée par des étudiant.e.s avancés de l'Université d'Angers et régulièrement mise à jour en fonction des informations reçues par l'association⁶. Ce guide répertorie également les fonds conservés aux Archives nationales et dans le réseau des Archives de France.

Par ailleurs, des associations ont catalogué leurs archives, comme le Mouvement français pour le planning familial qui les met à la disposition des chercheurs dans ses locaux (centre de documentation du MFPPF). En 2010, à l'occasion du 50^e anniversaire du Planning familial, des bobines de vingt-sept films amateurs et professionnels ont été retrouvées dans les archives. Ces films datant de la fin des années 1970 et du début des années 1980 ont été convertis en d'autres formats, grâce à un partenariat avec la BnF⁷.

N'oublions pas également l'existence du **Centre audiovisuel Simone de Beauvoir** fondé en 1982 par Carole Roussopolos, Delphine Seyrig et Ioana Wieder. Le centre recense, conserve et promeut tous les documents audiovisuels (films, documentaires, vidéos) sur les droits, les luttes, l'art et la création des femmes, ayant ainsi permis de créer une mémoire audiovisuelle du mouvement des femmes (féminisme dit de la deuxième vague).

c) Une sensibilisation récente des Archives nationales, du réseau des Archives de France et de la BnF à la collecte d'archives de femmes

Pendant longtemps, les **Archives nationales** (AN), dont la vocation est d'abord de collecter, conserver et communiquer les documents émanant des administrations centrales de l'État, ne se sont pas préoccupées des archives de femmes ou de mouvements féministes. Même si les archives d'Édith Thomas y entrent peu après la mort, en 1970, de l'ancienne résistante, chartiste et écrivaine, il faut attendre la seconde moitié des années 1980 pour que d'autres fonds soient collectés : d'abord, à la faveur de la généralisation de la pratique du protocole de remise des archives de cabinets ministériels, les archives de cabinets de femmes

⁶ Christine Bard, Annie Metz & Valérie Neveu (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, PUR, 2006 ; <http://www.archivesdufeminisme.fr/le-guide-des-sources/>

⁷ Le Planning familial, *Catalogue du fonds d'archives audiovisuelles du Mouvement français pour le Planning familial*, septembre 2011.

ministres comme Yvette Roudy, puis des fonds personnels de femmes politiques. Sensibles à l'évolution de l'historiographie, les AN s'intéressent également depuis quelques années aux archives scientifiques des chercheurs/ses, archives fragiles qui risquent de disparaître. Leurs fonds en matière d'archives de femmes (politiques, intellectuelles, militantes, artistes) ou d'associations féminines/féministes sont aujourd'hui conséquents. Citons-en quelques-uns : archives de Simone Veil, Françoise Dolto, Michelle Perrot, Geneviève De Gaulle-Anthonioz, Georgette Agutte, de l'Association française des femmes diplômées de l'Université (AFFDU).

Par ailleurs, depuis 2013, les questions de genre et d'archives ont été inscrites au Projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) des Archives nationales, en partenariat notamment avec l'Université Paris 8. Une large réflexion a été engagée sur les sources de l'histoire des femmes aux Archives nationales et leur approche méthodologique : deux années de séminaire à Pierrefitte, organisation d'une journée d'études (« A double fonds, l'archive des femmes »), participation à la journée annuelle 2015 de l'association Mnémosyne (« Dans les coulisses des archives : où sont les femmes ? »). Des actions éducatives se développent aussi autour des archives de femmes, notamment lors d'un « Mois des femmes » (mars) et par un partenariat récent avec l'association Femmes pierrefittoises ou avec la Maison des Femmes, qui a ouvert à Saint-Denis en juillet 2016. Actuellement présentée à l'hôtel de Soubise, l'exposition « Présumées coupables » souligne l'attention portée actuellement par les AN à l'histoire des femmes et met en lumière l'intérêt des archives judiciaires pour l'écrire⁸.

Depuis 1993, les **Archives nationales du monde du travail** (ANMT) ont pour mission de collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser les archives d'acteurs de la vie économique et sociale : entreprises, syndicats, organismes professionnels, associations, architectes et urbanistes. Les femmes sont présentes dans les fonds d'entreprises (photos d'employées, registres de personnel, circulaires sur les conditions de travail, dossiers individuels, rapports divers) et dans les fonds associatifs et syndicalistes (tracts, brochures, affiches, PV de réunions, liste d'adhérents, etc.). Amorcé dès 1997, le recueil d'archives produites et conservées par des femmes ou des associations de femmes est devenu plus fréquent depuis les années 2000. Les ANMT comptent aujourd'hui une quinzaine de fonds : femmes militantes syndicalistes ou associatives, femmes cheffes d'entreprise ou architectes (un seul fonds pour chaque catégorie), assistantes sociales, intellectuelles qui ont fait des

⁸ Exposition et ouvrage de référence publié par les éditions de l'Iconolaste et les Archives nationales.

recherches sur le monde du travail comme l'historienne Rolande Trempé ou l'ethnologue Noëlle Gérôme.

Les femmes ne sont pas absentes non plus des collections des **Archives nationales d'outre-mer** (ANOM), notamment de l'immense collection de photographies provenant des anciennes colonies et de l'Algérie qui informent avant tout sur le regard orientaliste des voyageurs et de l'administration coloniale. À ce sujet vient de paraître « *Ces femmes ne savent pas leur beauté* ». *Photographies de femmes, Afrique, Algérie, Antilles, Indochine, Madagascar, Océanie, 1892-1962*⁹.

Les **Archives départementales (AD) ou municipales (AM)** conservent également, mais de façon inégale, des fonds d'archives publiques ou privées éclairant l'histoire des femmes, comme le fonds de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité professionnelle (AD de la Côte-d'Or) ou le fonds de la journaliste Ménie Grégoire qui a animé sur RTL pendant plus de dix ans l'émission d'écoute et de parole *Allô, Ménie* (AD d'Indre-et-Loire). AD et AM valorisent leurs fonds d'archives de femmes ou sur les femmes par des expositions, des publications, la rédaction de dossiers éducatifs. Citons comme exemple l'exposition (novembre 2014-mars 2015) et le catalogue des AD de la Gironde : *L'autre front : les femmes de la Gironde au temps de la Grande Guerre*.

De son côté, la **Bibliothèque nationale de France** (BnF) a publié en 2004 un utile guide des « sources pour l'histoire des femmes » présentes dans l'ensemble de ses collections, guide qui mériterait une actualisation¹⁰. En matière d'archives de femmes, la BnF dispose essentiellement de fonds d'artistes, de femmes de lettres, d'universitaires, telles Germaine Tillon, Edith Piaf, Annie Ernaux, Hélène Cixous et d'autres. Il s'agit d'archives liées à leurs travaux, parfois complétées de correspondances. Par ailleurs, depuis 2016, la BnF archive, dans le cadre du dépôt légal du web et en collaboration avec le CAF, 250 sites internet relatifs aux mouvements et problématiques féministes. Elle valorise ses fonds et son expertise en matière de conservation et de numérisation par sa participation à des projets de recherche universitaires et des partenariats avec trois institutions déjà citées : BDIC, CAF, BMD. Sur le premier point, la BnF participe au projet de recherche lauréat de l'appel à projet 2016 de l'Université Paris Lumières – « Genre et Transmission. Pour une autre archéologie du genre » –, notamment à son premier axe intitulé « Archives du genre, genre de l'archive » qui se

⁹ Isabelle Dion, « *Ces femmes ne savent pas leur beauté* » – *Photographies de femmes, Afrique, Algérie, Antilles, Indochine, Madagascar, Océanie, 1892-1962*, Marseille, Nouvelles éditions Loubatières-ANOM, 2016.

¹⁰ Annick Tillier (coordinatrice avec la collaboration d'Odile Faliu), *Des sources pour l'histoire des femmes, guide*, Paris, BnF, 2004.

propose de réfléchir aux logiques patrimoniales des institutions archivistiques et à la minoration des traces laissées par les femmes. La BnF est également partenaire, avec d'autres institutions du projet plate-forme évolutive « Histoire, mémoire et bobines féministes » du Labex Arts-H2H dont le but est de produire une plate-forme de documentation et contextualisation des sources audiovisuelles féministes, mises en perspective avec d'autres documents (entretiens, photographies, chansons, affiches, dessins, journaux, tracts et autres archives...). Sur le second point, on peut citer, outre la collaboration pour le repérage et la sélection de sites web féministes, la numérisation récente du journal *La Française* (1906-1940), dont la BMD possédait l'ensemble de la collection.

B) Trois précédents de Grande collecte

La Grande collecte d'archives de femmes peut s'appuyer sur l'expérience des trois collectes précédentes, dont la première a été lancée en 2013. Créée par la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale en partenariat avec les Archives de France et la Bibliothèque nationale de France, la Grande collecte est une opération nationale née dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre et en passe de devenir récurrente. Elle appelle tous les Français à présenter ou à remettre leurs archives, papiers personnels ou familiaux relatifs à un thème précis, aux institutions partenaires de l'événement. Les documents collectés et ainsi préservés de l'oubli sont pour partie numérisés et mis en ligne sur le site intitulé « www.lagrandecollecte.fr ».

Ce faisant, les institutions archivistiques prennent en compte l'élargissement de la discipline historique et l'évolution de l'historiographie qui accorde une valeur explicative de plus en plus grande à l'étude des trajectoires individuelles et pratique les jeux d'échelle, de l'individuel au collectif, du local au national et au global. Les souvenirs de la mémoire intime et familiale, les traces conservées par les individus et les familles ont désormais une valeur patrimoniale. Ils permettent de renouveler l'écriture de l'histoire et de poser de nouvelles questions de recherche, par la rencontre entre histoire personnelle et histoire nationale, par le dialogue de ces sources jusque-là négligées avec les archives officielles, collectées auprès des autorités publiques.

a) Collectes 14-18

Les deux premières « Grandes collectes » ont été réalisées en novembre 2013 et novembre 2014, à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre et à l'initiative de la Mission

du centenaire de la Première Guerre mondiale, groupement d'intérêt public créé en 2012 par le Gouvernement pour organiser le programme commémoratif, accompagner l'ensemble des initiatives publiques et privées et assurer la diffusion des connaissances sur le conflit, notamment grâce à un portail de ressources numériques de référence. La première édition de la Grande collecte, en 2013, était liée à un projet plus vaste, à l'échelle européenne, de rassemblement et de mise à disposition du public de documents de toutes natures sur la Première Guerre mondiale : Europeana 1914-1918.

En 2013 comme en 2014, les Français ont été invités à faire connaître les souvenirs de leurs ancêtres, contemporains du conflit, combattants ou civils. Alors que la Grande Guerre est l'événement fondateur du XX^e siècle et qu'il a touché directement ou indirectement la plupart des familles françaises, alors que depuis une quinzaine d'années, la génération des petits-enfants découvre et parfois publie des correspondances émouvantes entre leurs grands-parents séparés par le conflit, la collecte a été un grand succès. Plus de 20 000 personnes ont répondu à l'appel et se sont rendues dans les 150 services d'archives participants. 1 600 fonds d'archives ont ainsi été déposés ou donnés, et quelque 325 000 documents ont été numérisés : lettres aux parents, à la fiancée ou à l'épouse, carnets intimes, croquis et dessins, diplômes, médailles, objets insolites fabriqués dans les tranchées. Ces documents contribueront à l'écriture d'une histoire sensible du conflit, déjà largement amorcée mais toujours en quête de questionnements et de sources pour y répondre. Ils renforceront aussi l'intérêt du grand public pour le sujet ; peut-être aussi, par cette histoire partagée, leur sentiment d'appartenance nationale.

Ces deux collectes, comme la suivante, ont bénéficié d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, permettant ainsi un usage pédagogique en lien direct avec les programmes scolaires. Elle a également encouragé des étudiantes et étudiants à amorcer de nouvelles recherches, et un partenariat a été noué avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

b) Collecte 2016 : relations Afrique-France

Dans son discours du 19 mars 2016, le Président de la République a souhaité l'organisation d'une collecte « consacrée au souvenir de la France d'outre-mer, de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie ». Pour répondre à ce vœu présidentiel, les Archives de France ont organisé les 18, 19 et 20 novembre derniers une Grande collecte, dédiée aux relations entre l'Afrique et la France, aux XIX^e et XX^e siècles. Le titre en était : « D'une rive à l'autre de la Méditerranée : l'Afrique et la France aux XIX^e et XX^e siècles ».

L'objectif était d'embrasser tous les aspects d'une communauté de destin : échanges commerciaux, scientifiques ou culturels, collaboration économique, colonisation et décolonisation, immigration, mais aussi événements politiques, militaires et diplomatiques. Les personnes ou les familles étaient invités à rechercher et apporter des documents datant de cette époque, tels que des journaux intimes, des carnets, des correspondances, des photographies, des tracts ou des affiches. L'opération devait permettre d'enrichir deux siècles d'histoire franco-africaine, en mettant en lumière l'action des populations civiles et la réalité des parcours individuels, mais la collecte n'a pas été, pour plusieurs raisons, aussi fructueuse que la précédente : l'histoire des relations entre l'Afrique et la France concerne moins directement l'ensemble des Français que la Grande Guerre ou plutôt cette histoire n'a pas encore été intégrée par la psyché française ; usant de la litote sinon de la périphrase, le thème et le titre en ont été peu compréhensibles.

L'enjeu scientifique et démocratique d'une telle collecte est cependant indéniable. Il en est de même pour la collecte d'archives de femmes prévue en 2017.

II) Enjeux de la collecte d'archives de femmes, organisation et conclusions de la mission

Cette seconde partie du rapport fait état de la réflexion menée autour des enjeux de la collecte d'archives de femmes. Elle précise également comment la mission a travaillé et quelles sont ses principales conclusions.

A) Le double enjeu de la collecte d'archives de femmes

La grande majorité des archives collectées et conservées émanent des autorités politiques et administratives, donnant à voir le point de vue des puissants et donc surtout des hommes. Collecter des archives de femmes relève aujourd'hui d'un double enjeu scientifique et démocratique.

a) Un enjeu scientifique

Comme souligné depuis longtemps et conforme à l'expérience des chercheurs/ses, l'écriture de l'histoire repose tout autant ou plus encore sur un questionnement – « une volonté de savoir » aurait dit Michel Foucault – que sur la documentation et les sources disponibles. Cependant un questionnement peut ne pas trouver de réponse en l'absence de sources adéquates et de nouvelles sources suscitent de nouvelles questions de recherche.

Dans les années 1970, lorsque l'histoire des femmes commence à émerger dans un contexte d'affirmation du féminisme dit de la deuxième vague, des historiens contestent la possibilité de l'écrire, arguant d'un manque de sources et dénonçant le risque d'un discours non scientifique. Les historiennes qui se lancent dans l'aventure, notamment sous la houlette de Michelle Perrot et d'Yvonne Knibiehler, répondent de trois façons : en questionnant différemment les sources classiques de l'historien qui parlent beaucoup des femmes (sources normatives, administratives, judiciaires) ; en redécouvrant et utilisant les centres d'archives spécialisés comme la BMD présentée précédemment ; en recherchant activement une expression plus directe des femmes, à travers ce qui a été appelé « les archives de soi » (correspondances, journaux intimes, mémoires) et les « sources orales pour l'histoire »

(recueil de témoignages et de récits de vie). Le développement des recherches a permis la publication au début des années 1990 de la série en cinq volumes de l'*Histoire des femmes en Occident*¹¹, donnant une légitimité intellectuelle à ce champ scientifique et permettant son affirmation actuelle autour d'approches de genre¹².

Malgré ces succès qui ont conduit récemment à l'institutionnalisation des études de genre en France, la question des sources de l'histoire des femmes et du genre est toujours d'actualité, avec un déficit préjudiciable, dans les institutions archivistiques, d'archives produites par les femmes elles-mêmes. Ceci est vrai, comme l'a souligné le comité, pour des documents de certaines administrations publiques comme les délégations départementales et régionales en charge du droit des femmes depuis les années 1970, documents qui ont rarement été collectés par les Archives départementales, à l'exception notable des AD de la Côte-d'Or. Une étudiante en master d'archivistique à l'Université d'Angers va en faire, cette année-même, le repérage pour toute la France dans le cadre de sa recherche sous la direction de Bénédicte Grailles. Le recueil de ces archives et leur mise à la disposition des chercheurs/ses permettraient d'écrire une histoire décentralisée du « féminisme d'État », étudié essentiellement jusqu'ici à l'échelle nationale¹³, et de faire surgir par la même occasion des associations de femmes ou des événements non documentés.

Le déficit est en effet encore plus vrai en matière d'archives privées de femmes ou d'associations de femmes, continent immense à faire sortir de l'ombre et à inciter à conserver. Sans qu'il soit nécessaire d'être ici exhaustif sur leurs potentialités, leur collecte permettrait, par exemple, d'écrire une histoire décentralisée des mobilisations et des engagements politiques et associatifs des femmes et donc de s'interroger plus avant sur le genre des militantismes. Le comité a souligné à plusieurs reprises que l'histoire des groupes de femmes dans les entreprises ou celles des associations lesbiennes risquent de tomber dans l'oubli si les traces conservées par des protagonistes ne sont pas collectées. La collecte d'archives privées de femmes permettrait également à des chercheurs/ses d'user de biographies individuelles ou collectives pour relire, sous d'autres angles, des événements ou des périodes. Elle pourrait

¹¹ Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, 5 volumes, Paris, Plon, 1991-1992 (nombreuses traductions).

¹² Voir Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS éditions, 2007.

¹³ Sur le féminisme d'État, voir Anne Revillard, *La cause des femmes dans l'Etat. Une comparaison France – Québec*, Grenoble, PUG, 2016. Voir aussi : Christine Bard, « Cent mesures pour les femmes », in Serge Berstein & Jean-François Sirinelli (dir.), *Les Années Giscard. Les réformes de société 1974-1981*, Paris, Armand Colin, 2007 ; Françoise Thébaud, « Promouvoir les droits des femmes : ambitions, difficultés et résultats », in Serge Berstein, Pierre Milza & Jean-Louis Bianco (dir.), *François Mitterrand – Les années du changement (1981-1984)*, Paris, Perrin, 2001.

rendre visibles les plus invisibles des invisibles dans une histoire française qui a longtemps ignoré les femmes de couleur, les immigrées, les femmes du quart monde.

Ces archives privées invitent plus encore à saisir les femmes dans leurs activités créatrices, pour écrire une autre histoire des communautés scientifiques et artistiques¹⁴, et également dans leurs activités quotidiennes (travaux, loisirs, sports, vie familiale, éducation, production, consommation). Elles ouvrent sur l'intime et les sensibilités, que la discipline historique cherche actuellement à historiciser¹⁵. Il ne s'agit pas seulement d'ajouter de l'histoire des femmes à l'histoire mais d'écrire une histoire mixte qui se pose de nouvelles questions, de réécrire l'histoire.

b) Un enjeu patrimonial et démocratique

Les archives ne sont pas seulement des matériaux pour historiens mais également des éléments du patrimoine national, montrés au public lors des journées annuelles du patrimoine. Jack Lang, ministre de la Culture, en fut l'initiateur en 1984 et la France fut rapidement suivie par d'autres pays européens, l'expression « journées européennes du patrimoine » étant définitivement adoptée en 2000. Ces journées, qui constituent en septembre un événement culturel incontournable de la rentrée, rencontrent un succès de plus en plus grand.

Pour le public, les archives constituent la mémoire nationale et les institutions archivistiques sont garantes de ce qui est digne d'être conservé et peut être qualifié de « document historique ». Dans notre société démocratique qui pose comme valeur fondamentale l'égalité entre femmes et hommes mais où vivre l'égalité nécessite de la penser, il est important que le patrimoine archivistique ne soit pas constitué seulement d'archives du pouvoir masculin, qu'il soit aussi un « patrimoine » intégrant les femmes à la mémoire et à l'histoire nationales.

Créée il ya quelques années, l'association HF Ile de France a pour objectif de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes dans les milieux de l'art et de la culture.

¹⁴ L'attention aux artistes femmes et à leur contribution au patrimoine artistique est patente depuis quelques années mais reste un enjeu actuel. Après l'exposition qui leur a été consacrée au Centre Pompidou en 2009-2011 (catalogue *elles@centrepompidou*), est née en 2014 l'association AWARE (Archives of Women Artists, Research and Exhibitions) dont l'objet est la création, l'indexation et la diffusion de l'information sur les artistes femmes du XX^e siècle grâce à des partenariats avec de grands musées, des universités et des instituts de recherche dans le monde entier, grâce également à la remise d'un prix annuel, remis cette année par la ministre de la Culture et de la Communication le 31 janvier dernier. Signalons aussi que la journée d'études 2017 de l'association Mnémosyne-pour le développement de l'histoire des femmes et du genre est organisée avec Aware sur le thème « Elles créent, elles collectionnent, elles soutiennent... Femmes et arts de l'Antiquité à nos jours ».

¹⁵ Anne-Claire Rebreyend y a déjà consacré une thèse, utilisant notamment les archives de l'APA et celles de Mémie Grégoire (*Intimités amoureuses. France 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2009).

Elle réhabilite la notion de matrimoine et fait connaître les créatrices du passé, pour promouvoir un « héritage culturel commun, mixte et égalitaire »¹⁶, notamment lors des « journées du matrimoine » qui se tiennent parallèlement aux journées du patrimoine. Dans le même esprit, une collecte d'archives de femmes qui s'étendrait à des domaines plus larges transformerait dans un sens égalitaire le regard du public sur ce qui fait histoire et patrimoine. Elle sensibiliserait les femmes à la valeur que représentent leurs archives pour la mémoire et l'histoire et leur donnerait conscience des actions présentes et passées des femmes. Tout en consolidant les fonds des institutions archivistiques, où les pratiques futures de collecte et de conservation pourraient également être modifiées.

Quant aux usages postérieurs des archives collectées – pour une exposition ou un travail avec des élèves –, ils pourront avoir les mêmes effets que l'enseignement scolaire ou la diffusion dans un large public de l'histoire des femmes et du genre : fournir des modèles positifs d'identification aux filles et aux femmes ou, dit autrement, leur ouvrir des possibles ; faire prendre conscience à tous de la dimension historique des discriminations et de la construction sociale et culturelle des stéréotypes de sexe. Les archives de femmes sont ainsi des instruments d'une éducation citoyenne à l'égalité.

B) Un comité, deux réunions, des conclusions

L'organisation de la mission a été contrainte par un délai extrêmement court qui n'a permis que la tenue de deux réunions. L'auteure de ce rapport a toutefois bénéficié de la circulation de textes écrits par les membres du comité qu'elle tient à remercier pour leur présence et leur aide.

a) Un comité qui a rassemblé chercheurs/ses et archivistes lors de deux réunions

La composition du comité de réflexion, réalisé rapidement en décembre 2016, répond à plusieurs logiques convergeant vers l'objectif de la mission. Il était nécessaire d'abord d'associer chercheurs/ses spécialisés en histoire des femmes et professionnel.le.s des archives ou des bibliothèques. Il était important également de s'appuyer sur ce qui existe déjà et a été présenté dans la première partie de ce rapport : d'une part, des structures mises en place par des féministes du passé (comme la BMD) ou par des chercheuses et chercheurs qui ont suscité

¹⁶ Voir le site de l'association : <http://www.matrimoine.fr/association-hf-ile-de-france/>

la création ou le recueil d'archives de soi (APA) ou favorisé la recherche et le dépôt d'archives de militantes et d'associations féministes (CAF) ; d'autre part, les Archives nationales (dont les Archives nationales du monde du travail) et le réseau des Archives de France qui, sensibles à l'évolution de l'historiographie, sont de plus en plus attentives à la collecte et à la conservation d'archives relatives à l'histoire des femmes et des féminismes ; enfin des grandes bibliothèques qui possèdent des archives, sont intéressées par la thématique et disposent de moyens conséquents : la Bnf, la BDIC, la Bibliothèque Diderot de Lyon. Il s'agissait enfin de tenir compte de la diversité des archives qu'il serait possible de collecter : celles déjà citées mais aussi des archives audiovisuelles, des manuscrits, voire des objets. Il est notable que toutes les personnes invitées à rejoindre le comité aient répondu positivement, à une exception près¹⁷.

Pressentie pour faire part d'une expérience étrangère, Claudine Marissal, qui dirige le Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes de Bruxelles (CARHIF), ne pouvait participer mais elle s'est longuement entretenue avec l'auteure de ce rapport : fondé en 1995, le CARHIF rassemble essentiellement des archives en relation avec l'émancipation des femmes, archives de militantes et d'associations (comme la BMD et le CAF d'Angers) ; la procédure de collecte a été la suivante : deux ans avant l'ouverture, deux historiennes spécialisées en histoire des femmes ont été rémunérées pour sillonner la Belgique et visiter des particuliers, à la recherche d'archives privées de personnes et d'associations, dont des bulletins qui auraient échappé au dépôt légal. La connaissance du terrain, des associations, de personnes-relais a beaucoup aidé.

Le comité s'est réuni deux fois : le 5 janvier (2 heures et demie) et le 31 janvier 2017 (2 heures)¹⁸. Lors de la première réunion, il a longuement débattu du périmètre et de la thématique de la collecte en posant les questions suivantes : collecter des archives de femmes ou, plus largement, sur les femmes ? Quelles femmes viser par la collecte (connues à des degrés divers ou femmes « ordinaires ») ? Faut-il ou non limiter la collecte à un thème (le travail, le corps, la vie politique et militante, etc.) et à une période considérée ? Quels types d'archives privilégier ? Le comité a également abordé la question de l'organisation pratique (calendrier, communication) et évoqué les événements culturels prévus le 8 mars pour sensibiliser le public à la collecte. La deuxième réunion, qui a insisté sur l'horizon à la fois

¹⁷ Voir sa composition en annexe 1.

¹⁸ Voir les comptes rendus des réunions en annexes 2 et 3.

citoyen et scientifique de la collecte d'archives de femmes (voir point précédent), a permis de finaliser l'ensemble des points et a conduit aux conclusions présentées ci-dessous.

b) Principales conclusions

Sur le **périmètre et la thématique de la collecte**, plusieurs propositions ont été faites et débattues, l'élargissant plus ou moins. Parmi les propositions larges, les suivantes : « laisser sa chance à l'inconnu » et accueillir tout écrit ou création de femme qui seraient proposés (écrits de création, écrits autobiographiques, écrits de la vie ordinaires comme des listes, des livres de comptes ou de recettes, albums de photos, enquêtes généalogiques) ; adopter la thématique « Histoires de femmes » qui, bénéficiant des effets productifs de la polysémie et de l'ambiguïté histoires (singulières)/histoire, pourrait faciliter l'identification par les propriétaires d'archives des documents à proposer et leur donner envie de participer à la collecte. Parmi les propositions plus étroites : les archives des femmes d'action, des femmes au travail, des femmes engagées, des femmes créatrices, du quotidien des femmes.

Les membres du comité ont considéré qu'il ne fallait pas seulement recueillir des archives de femmes connues mais que « les archives de femmes 'ordinaires' ça nous manque à tous ». Ils ont aussi considéré qu'il était préférable de donner un thème à cette première Grande collecte d'archives de femmes à l'échelle nationale et que le thème qui pouvait le mieux susciter une large adhésion à la démarche, concerner des femmes de divers statuts et répondre aux multiples questionnements de genre des chercheurs/ses était celui du travail. La Grande collecte devrait donc porter sur **les archives de femmes au travail, travail étant compris dans un sens large** qui intègre le travail intellectuel et artistique, le militantisme au travail et le travail domestique.

Il est également préférable d'envisager une **périodisation large du XIX^e siècle à nos jours** : introduire le XIX^e siècle permettra peut-être en effet de collecter des archives rares, conservées dans les familles à propos des générations antérieures ; aller jusqu'à nos jours (XXI^e siècle) invite les éventuels donatrices/donateurs à considérer les traces de leur contemporain comme de l'archive et à préserver les archives fragiles du numérique.

Le comité, réfléchissant également à la communication, est ainsi parvenu à **l'énoncé programmatique** suivant :

Vos archives contribueront à l'écriture de l'histoire, elles seront notre mémoire

Grande collecte d'archives de femmes au travail, XIX^e-XXI^e siècles

(au champ, à l'atelier, à l'usine, à l'hôpital, au bureau, à la maison, au laboratoire, etc.)

Avec une définition large du travail (inclusion de tous les secteurs d'activité, prise en compte des activités domestiques et du travail intellectuel et artistique, attention portée aux sociabilités et aux luttes sur les lieux de travail, ainsi qu'au corps sexué et sexualisé au travail¹⁹), les archives qui pourraient être collectées sont de nature très diverse, comme l'a souligné le comité : correspondances privées, journaux intimes ou autobiographies évoquant la vie de travail, livres de comptes ou de recettes, archives photographiques et audiovisuelles des lieux de travail (présentant des femmes ou prises par des femmes), documents divers de cheffes d'entreprise ou de paysannes, témoignages oraux, fonds syndicaux et associatifs ou archives privées liées aux luttes sociales dans l'entreprise, archives iconographiques représentant l'image de la femme au travail (cartes postales, albums, etc.). D'autres archives peut-être encore, car la collecte est là « pour trouver du nouveau ».

Les propositions sur la mise en œuvre de la collecte et le programme des manifestations du 8 mars 2017 sont abordés dans la partie suivante du rapport.

¹⁹ Sur ce dernier point, voir Natalie Benelli, « Corps au travail », in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016.

III) Mise en œuvre de la Grande collecte et préconisations à la ministre de la Culture et de la Communication

Cette dernière partie du rapport précise les modalités de mise en œuvre de la Grande collecte et reprend les conclusions de la mission sous forme de préconisations à la ministre de la Culture et de la Communication.

A) Mise en œuvre de la Grande collecte

Au début de la mise en œuvre du projet, il avait été envisagé de réaliser la collecte le, ou à partir du 8 mars 2017, jour symbolique de la journée internationale des femmes, célébrée officiellement en France depuis 1982²⁰. Mais le délai a semblé trop court au Service interministériel des archives de France et aux Archives nationales pour organiser matériellement la chose, quelques mois seulement après la Grande collecte de novembre 2016 ; par ailleurs, le ministère souhaite que cette manifestation se déroule toujours à la même période de l'année, pour l'inscrire dans les habitudes et un calendrier culturel pérenne. D'où une mise en œuvre en plusieurs temps, des manifestations culturelles le 8 mars pour sensibiliser le public à la collecte, et la poursuite de certaines tâches pour le comité qui a réfléchi à son périmètre.

- a) Un calendrier en plusieurs temps : annonce de la collecte, journée de sensibilisation (8 mars) et collecte proprement dite (novembre)

L'opération Grande collecte d'archives de femmes doit se dérouler en plusieurs temps. Lors de la remise de ce rapport en février, la ministre fera, par communiqué de presse, l'annonce de la Grande collecte qui se déroulera à l'automne, en novembre (date à préciser), et doit devenir le rendez-vous annuel de rencontre des Français.e.s avec les archives (constituant ainsi l'équivalent d'une Journée des archives). Elle évoquera également les manifestations culturelles prévues le 8 mars pour sensibiliser le public au thème de la

²⁰ Sur l'histoire du 8 mars, voir Françoise Thébaud, *Le 8 mars, journée de la femme : 1982-2012*, brochure, Fondation Jean Jaurès, note n° 122, 2012.

Grande collecte 2017. Le comité évoque de surcroît la possibilité qu'une petite exposition se tienne au ministère de la Culture, rue de Valois, dans le salon Alechinsky : elle présenterait une ou deux archives émanant de chaque institution archivistique parisienne (permettant d'éviter des transports trop complexes) représentée dans le comité : AN, INA, Bibliothèque Marguerite Durand, BDIC, Bnf.

Le 8 mars sera une journée de sensibilisation au thème de la collecte et mettra en valeur son intérêt à la fois scientifique et citoyen. Il est fortement symbolique d'une politique culturelle attentive à l'égalité, que, dans le cadre du projet d'annualisation des grandes collectes, les premières archives collectées soient des archives de femmes. Centrée en novembre 2017 sur les archives de femmes au travail, la Grande collecte pourrait connaître de nouvelles éditions consacrées à d'autres thèmes de la vie des femmes (l'édition 2018, au moment du centenaire de l'armistice de 1918, devrait quant à elle être de nouveau consacrée à la Grande Guerre).

La collecte proprement dite sera organisée en novembre : les Françaises, mais aussi les Français qui disposent de documents de ou sur leurs mères, grands-mères ou aïeules, seront invités à venir les donner ou déposer dans les institutions archivistiques. Le comité n'a pas eu le temps de discuter longuement des lieux des dons et dépôts. S'il considère a priori que l'institution archivistique la plus proche est la solution la plus facile, il va de soi que, en fonction du thème retenu, les Archives nationales du monde du travail (Roubaix) peuvent également recevoir des archives de toute la France.

b) Les manifestations culturelles du 8 mars

Pour poursuivre l'annonce de la future collecte d'archives de femmes et opérer une première sensibilisation du public, plusieurs manifestations culturelles sont prévues, organisées par des membres du comité et placées sous le haut patronage du ministère de la Culture et de la Communication.

Deux journées d'études vont se tenir, l'une à Lyon (aux AD du Rhône) et l'autre à Paris (aux AN). Organisée par Christine Boyer (Bibliothèque Diderot) et Muriel Salle (laboratoire LARHRA), la journée de Lyon intitulée « Archives de femmes : collecter, étudier, valoriser » offrira au grand public deux conférences (« Les femmes, actrices et sujet de l'histoire », conférence autour d'une correspondance inédite de Simone de Beauvoir²¹),

²¹ Dans le cadre de son projet de thèse intitulée « *Si j'en suis arrivée là, c'est grâce à vous* ». *Ecritures des hommes et des femmes « ordinaires » : le lectorat de Simone de Beauvoir (1943-1986)* », Marine Rouch a lancé un appel à témoignages d'ancien.ne.s correspondant.e.s.

deux tables rondes (« Que sont les archives de femmes ? », « Les études de genre en Rhône-Alpes ») et un moment d'échanges avec la salle (« Déposer ses archives. Pourquoi ? Comment »)²². Le programme de la journée parisienne, qui prévoit la mise en valeur de fonds de femmes récemment entrés aux AN, aux AMMT, à la BnF et à l'INA (ceux notamment de Françoise Dolto, Françoise Héritier, Noëlle Gérôme, Hélène Cixous, Teri Wehn-Damisch) ainsi que les interventions de toutes les institutions représentées dans le comité, s'articule autour de deux tables rondes : « Donner, déposer, transmettre », « La collecte : une action collective et institutionnelle ».

Par ailleurs, des centres départementaux d'archives vont mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur l'importance des archives des femmes. La liste de ces manifestations n'est pas encore définitivement établie.

c) Tâches du comité après le 8 mars et relais possibles de diffusion de l'information

La Grande collecte devant se dérouler en plusieurs temps, il est suggéré, avec l'accord de tous, que le comité poursuive ses travaux au-delà du 8 mars, afin, comme conseil scientifique, de préparer la mise en œuvre de la Grande collecte de novembre 2017. En effet, lors de ces débats, le comité a, à plusieurs reprises, évoqué la nécessité de préparer un *vademecum* sur le dépôt d'archives (en s'appuyant sur ce qui est indiqué sur le site de la Grande collecte et sur l'expérience des collectes précédentes), et de réfléchir à une procédure d'accompagnement des futures donatrices/donateurs.

Le comité a également pensé à des relais possibles de diffusion de l'information et de sensibilisation du public. Ont été évoqués les émissions d'histoire à la radio, les Rendez-vous de l'Histoire de Blois (octobre 2017, sur le thème Découvertes et innovations), les associations professionnelles de chercheuses et chercheurs en études femmes et genre (Mnémosyne, Efigies).

B) Préconisations à la ministre de la Culture et de la Communication

La mission appelle les préconisations suivantes :

- a) Annoncer l'organisation, en novembre prochain, d'une nouvelle Grande collecte, consacrée aux archives de femmes.

²² Voir le programme complet sur le site du LARHRA : <http://larhra.ish-lyon.cnrs.fr/node/3893>

Le thème retenu pour cette première collecte d'archives de femmes est le travail (compris dans un sens large). Le comité de réflexion propose, pour en définir le périmètre et sensibiliser le public, la formulation suivante : **Vos archives contribueront à l'écriture de l'histoire, elles seront notre mémoire. Grande collecte d'archives de femmes au travail, XIX^e -XXI^e siècles (au champ, à l'atelier, à l'usine, à l'hôpital, au bureau, à la maison, au laboratoire, etc.)**

- b) Souligner l'intérêt scientifique, patrimonial et démocratique d'une Grande collecte d'archives de femmes

L'inégalité entre les hommes et les femmes se manifeste aussi dans le patrimoine archivistique de notre pays et dans l'histoire écrite et enseignée. Une Grande collecte d'archives de femmes présente un intérêt scientifique, à la fois pour les archives qui consolident leurs fonds, et pour les chercheurs qui trouveront matière à (ré)écriture de l'histoire. Elle s'inscrit également dans un horizon citoyen ou démocratique : d'une part, elle sensibilise les femmes à la valeur que représentent leurs archives pour la mémoire et l'histoire ; d'autre part, elle invite l'ensemble des citoyens à participer au et à reconsidérer le patrimoine archivistique de leur pays.

- c) Annoncer le calendrier (événements du 8 mars, collecte en novembre 2017)
d) Rappeler l'existence de fonds déjà constitués et de structures spécialisées

Des fonds d'archives de femmes existent déjà et la Grande collecte est l'occasion de les mettre en valeur et de faire connaître les structures publiques ou associatives qui les ont constitués. Ces structures seront présentées dans le dossier de presse et leurs membres prendront la parole lors des manifestations du 8 mars.

Le comité a émis le vœu que la ministre de la Culture et de la Communication attire l'attention sur le risque que peut faire courir à la Bibliothèque Marguerite Durand son déménagement prévu par la Ville de Paris. D'importance historique et scientifique, bien connue des chercheurs/ses français et étrangers, cette bibliothèque (qui est d'abord un centre d'archives) spécialisée en histoire des femmes et des féminismes doit pouvoir retrouver un local adapté à sa mission : conservation et élargissement d'un fonds d'une valeur patrimoniale inestimable, mise à disposition facile pour les chercheurs/ses.

Conclusion

Yvette Roudy, ministre des droits de la femme de 1981 à 1986, était très sensible à la dimension culturelle des politiques d'égalité et voulait que son ministère soit « un ministère du déconditionnement des hommes et des femmes ». Elle considérait également que sa plus grande victoire serait qu'il n'y ait plus besoin de ministère dédié aux droits des femmes. Nous n'en sommes pas encore là aujourd'hui, trente ans plus tard.

La logique du propos peut être reprise à propos des grandes collectes. Comme a tenté de le montrer ce rapport, collecter des archives de femmes est une entreprise qui a déjà une longue histoire mais l'opération de Grande collecte centrée sur des archives de femmes est inédite et présente un intérêt à la fois scientifique et démocratique. Après une première édition 2017 centrée sur le thème du travail, d'autres seront nécessaires pour combler le déficit archivistique en matière d'archives de femmes. À terme cependant, la prise de conscience par les femmes et l'ensemble des Français de l'importance patrimoniale des traces laissées par les femmes, couplée à une plus grande attention de l'ensemble des institutions archivistiques françaises à la mixité de leurs fonds, rendra caduque une collecte ciblée sur les femmes. Chaque collecte thématique mobiliserait alors femmes et hommes, chaque institution veillerait à une politique équilibrée en matière de recueil d'archives privées.

Ce terme ne peut être fixé aujourd'hui mais cette Grande collecte d'archives de femmes, voulue par la ministre de la Culture et de la Communication et centrée en 2017 sur le thème large du travail, en est un jalon important.

Annexe 1 : Liste alphabétique des membres du Comité de réflexion pour la Grande collecte d'archives de femmes

- **Françoise Banat-Berger**, Directrice des Archives nationales
- **Christine Bard**, Universitaire, présidente-fondatrice d'Archives du féminisme
- **Françoise Blum**, Historienne du Centre d'histoire sociale du 20^e siècle (Université Paris 1), coresponsable d'*Archives des mondes contemporains*
- **Christine Boyer**, Directrice de la Bibliothèque Diderot de Lyon
- **Laurence Engel**, Directrice de la Bnf, représentée par Sylviane Tarsot-Gillery (réunion du 5 janvier) et par Emmanuelle Bermès (réunion du 31 janvier)
- **Catherine Gonnard**, Documentaliste à l'INA, chercheuse sur les femmes artistes
- **Anne Lebel**, Directrice des Archives nationales du monde du travail, représentée par Raphaël Baumard (réunion du 31 janvier)
- **Philippe Lejeune**, Universitaire, fondateur de l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA)
- **Hervé Lemoine**, Directeur des Archives de France, représenté par Jean-Charles Bédague ((réunion du 31 janvier)
- **Véronique Leroux-Hugon**, Historienne et membre du secrétariat de l'APA
- **Annie Metz**, conservatrice de la Bibliothèque Marguerite Durand (BMD), seule bibliothèque et centre d'archives en France spécialisés en histoire des femmes et des féminismes
- **Denise Ogilvie**, conservatrice aux Archives nationales, responsable d'un Pôle Genre
- **Anne-Marie Pavillard**, bibliothécaire honoraire de la BDIC (spécialité collection Femmes), membre d'Archives du féminisme
- **Françoise Thébaud**, Professeure émérite de l'Université d'Avignon, codirectrice de la revue *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, ex présidente-fondatrice de l'Association Mnémosyne
- **Fabrice Virgili**, Directeur de recherche au CNRS, vice-président de l'Association Mnémosyne-pour le développement de l'histoire des femmes et du genre
- **Annette Wiewiorka**, Directrice de recherche honoraire au CNRS

Annexe 2 : Compte rendu de la première réunion

5 janvier 2017, 14h30 - 17 heures

Présents : Françoise Banat-Berger (Archives Nationales) – Christine Boyer (Directrice de la Bibliothèque Diderot de Lyon) – Catherine Gonnard (INA, chercheuse sur les femmes artistes) – Anne Lebel (Archives nationales Monde du travail) – Philippe Lejeune (Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, APA) – Hervé Lemoine (Archives de France) – Véronique Leroux-Hugon (APA) – Annie Metz (Bibliothèque Marguerite Durand, BMD) – Anne-Marie Pavillard (BDIC et Archives du féminisme) – Denis Ogilvie (Conservatrice aux Archives nationales, chargée des questions de genre dans le cadre du projet scientifique, culturel et éducatif des AN) – Sylviane Tarsot-Gillery (BnF) – Annette Wiewiorka (CNRS) + Françoise Thébaud – David Zivie (cabinet de la ministre) – Hadrien Laroche (cabinet de la ministre). Excusés : Christine Bard (Centre d'Archives du féminisme de la BU d'Angers, CAF) – Fabrice Virgili (CNRS, Association Mnémosyne).

Introduction :

Françoise Thébaud remercie les présents d'avoir accepté de participer à ce comité qui rassemble des chercheur.e.s spécialisés en histoire des femmes et des professionnel.le.s des archives ou des bibliothèques. La mission confiée par Mme Azouley, ministre de la culture, est une belle occasion de coopérer dans l'intérêt des deux professions, pour le plus grand profit de l'histoire des femmes bien sûr mais aussi des Françaises d'aujourd'hui si l'on considère que valoriser la mémoire des femmes peut avoir des effets d'égalité.

Elle dit d'abord quelques mots de la **composition du comité** qui reflète ce qui existe : d'une part, des structures mises en place par des féministes du passé (comme la BMD) ou par des chercheuses et chercheurs qui ont suscité la création ou le recueil d'archives de soi (APA) ou favorisé la recherche et le dépôt d'archives de militantes et d'associations féministes (CAF) ; d'autre part, les archives nationales et le réseau des archives de France qui, sensibles à l'évolution de l'historiographie, sont de plus en plus attentives à la collecte et à la conservation d'archives relatives à l'histoire des femmes et des féminismes ; enfin des grandes bibliothèques qui possèdent des archives, sont intéressées par la thématique et disposent de moyens conséquents : la Bnf, la BDIC, la Bibliothèque Diderot de Lyon. La composition du comité reflète aussi la diversité des archives qu'il serait possible de collecter : celles déjà citées mais aussi des archives audiovisuelles, des archives du monde du travail, des manuscrits, voire des objets. Pressentie pour faire part d'une expérience étrangère, Claudine Marissal, qui dirige le Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes de Bruxelles (CARHIF), ne pouvait participer mais elle s'est longuement entretenue avec Françoise Thébaud : fondé en 1995, le CARHIF rassemble essentiellement des archives en relation avec l'émancipation des femmes, archives de militantes et d'associations (comme la

BMD et le CAF d'Angers) ; la procédure de collecte a été la suivante : deux ans avant l'ouverture, deux historiennes spécialisées en histoire des femmes ont été rémunérées pour sillonner la Belgique et visiter des particuliers, à la recherche d'archives privées de personnes et d'associations, dont des bulletins qui auraient échappé au dépôt légal. La connaissance du terrain, des associations, de personnes-relais a beaucoup aidé.

FT revient ensuite sur les questions posées dans le message d'invitation, pour les sérier en restant volontairement sous forme interrogative.

- La première question est celle du **périmètre de la future collecte** (vaste ou étroit) et elle peut se décomposer ainsi :

* archives de femmes ou sur les femmes ? Les deux se recoupent souvent, par exemple pour les archives des déléguées régionales et départementales aux droits des femmes (la collecte, pourrait être l'occasion de les rechercher et recueillir), mais ce n'est pas toujours le cas.

* quelles femmes visées par la collecte ? Femmes connues à des degrés divers (F. politiques, artistes, scientifiques, écrivaines, militantes féministes, militantes d'associations philanthropiques, sportives ou culturelles) et/ou femmes « ordinaires » moins sensibilisées à garder trace de leur vie et à confier ces traces à des structures publiques.

* faut-il ou non limiter la collecte à un thème : le travail, le corps, la vie politique et militante, ou ?

* liée aux précédentes : quel type d'archives et avec inclusion ou non d'objets (en plus des photos, cahiers de comptes ou de recettes, films amateurs, livres).

- La deuxième série de questions tourne autour de la **communication** : comment sensibiliser les femmes (surtout les femmes « ordinaires ») à la valeur de leurs archives, des traces de leur vie qu'elles ont gardées ? Comment nommer cette collecte ?

- La troisième série de questions concerne **l'organisation pratique de la collecte** : quand ? Avec des appels récurrents ou non ? Une collecte multithématique ou des collectes successives organisées par thèmes ? Incite-t-on à un dépôt proche du domicile ou dans la structure concernée par le thème des archives (militantisme, travail, etc) ?

FT termine son propos par **trois vœux** : que cette collecte soit aussi l'occasion de constituer des archives orales (recueil de récits de vie ou de témoignages de femmes), projet aussi ancien que l'émergence de l'histoire des femmes dans les années 1970 et réalisé très partiellement faute de moyens ; qu'elle soit bénéfique à tous les partenaires, structures publiques comme associatives, et que le processus soit décentralisé afin de ne pas oublier les femmes les plus invisibles.

Documents joints : contributions écrites des participants (dont seules les grandes lignes évoquées dans la discussion sont reprises ici).

Un tour de table permet à chacun.e de se présenter et de présenter rapidement les archives et archives de femmes conservées par son institution ou association. Outre les informations contenues dans les documents joints, ont été précisés les points suivants : l'histoire de la BMD (créée par la féministe Marguerite Durand qui, décédée en 1936, en avait fait don à la ville de Paris en 1932 ; longtemps installée dans les combles de la Mairie du 5^e arrondissement, elle occupe depuis 1989 un étage de la médiathèque Jean-Pierre Melville dont l'extension à venir la contraint à déménager) ; l'histoire de l'APA (née en 1992, abrite

aujourd'hui 3500 documents déposés – 75% d'autobiographies, 20% de journaux intimes, 5% de correspondances –, publiés comme retour pour les donateurs des notes de lecture sur les manuscrits et les valorisés par des cahiers thématiques) ; le rappel de la perte, parfois par refus des institutions de les accepter, de nombreuses archives, notamment de femmes artistes militantes des années 1970 ou d'archives lesbiennes (Catherine Gonnard) ; la nécessité de penser la collecte et les activités associées également hors de Paris (Christine Boyer). Par ailleurs, FT a fait part des réflexions envoyées par Christine Bard qui n'a pu participer à la réunion : offrir un contre-don aux donateurs (visibilité par l'édition, la mise en ligne de leurs documents numérisés notamment), se demander quels sont les déficits documentaires les plus criants pour l'histoire des femmes, imaginer un protocole d'accompagnement des donateurs/trices pour disposer des informations nécessaires sur les documents. CB souligne également que les structures qui collectent et conservent des archives du féminisme manquent de moyens, notamment pour la numérisation et la mise en valeur.

La discussion porte : 1) sur la collecte (thématique et périmètre) ; 2) sur la journée du 8 mars (annonces et organisation) :

I) A propos de la collecte

Sur les questions :

a) des objets : ils peuvent être compris dans la collecte (un album de photos, une bannière de suffragettes, des badges, des objets fabriqués par des déportées) mais ils n'ont pas vocation à être conservés au lieu de leur dépôt (numérisation de l'objet ensuite restitué) ;

b) Des femmes concernées : « les archives de femmes « ordinaires » ça nous manque à tous » (Sylviane Tarsot-Gillery) : il s'agira aussi avec la collecte de faire prendre conscience aux femmes qu'elles font partie de l'histoire et que leurs archives intéressent les citoyens, les chercheurs et les institutions ; cependant, la collecte ou au moins les événements organisés pour le 8 mars devraient également mettre en valeur les dynamiques existantes de recueil d'archives de femmes militantes ou d'intellectuelles

c) de la thématique et des sous-thématiques : femmes des filatures, agricultrices ; femmes militantes, déportées (beaucoup a été fait), groupes de femmes d'entreprise nés dans les années 1970... femme au travail donc ;

d) de la chronologie : introduire le XIXe permettra de collecter des archives rares ; pourrait être dit ou écrit lors de l'annonce de la collecte : « archives couvrant la période fin XIXe-fin XXe siècle » ;

e) de l'horizon : du connu et de l'inconnu : « Une collecte pour rechercher ce que l'on connaît ou pour trouver du nouveau ? Il faut laisser sa chance à l'inconnu » (Philippe Lejeune) ;

f) des associations (en particulier associations de femmes, LGBT, AIDES etc) : elles sont à la fois objet et sujet de collectes ;

g) du public : à qui l'on s'adresse ? Nécessité d'un relais sur le terrain, via les associations et les institutions, et numérique (site de la Grande collecte) pour toucher le plus large public possible.

Conclusion. Le choix des femmes « ordinaires » et la thématique du travail qui intègre le travail intellectuel, le militantisme au travail (dont les groupes de femmes d'entreprises dont les archives risquent de se perdre) et (à discuter) le travail domestique peuvent subsumer l'ensemble des catégories apparues au cours de la réunion et permettre une large adhésion à la démarche. Alors qu'a fait débat l'expression « archives sur la condition des femmes » (terme déconstruit par l'histoire des femmes mais compréhensible par un large public et pouvant susciter une démarche réflexive chez les futur.e.s donatrices/donateurs), le titre provisoire proposé est : Grande collecte des archives des femmes au travail [ou Grande collecte archives du travail des femmes, XIXe-XXe]. Il s'agira par ailleurs de trouver du nouveau (intérêt scientifique) et de favoriser une prise de conscience par les femmes de l'importance de leurs archives (intérêt citoyen).

II) A propos du 8 mars

Conférence de presse (salon des maréchaux) : Remise du rapport ; annonce la thématique de la Grande collecte qui se déroulera à l'automne et doit devenir le rendez-vous annuel de rencontre des Français.e.s avec les archives (création d'une Journée des archives) ; préparation d'un *vade-mecum* sur le dépôt d'archives (s'appuyer sur ce qui est indiqué sur le site de La Grande collecte) et sensibiliser le public à la fragilité des archives (notamment audiovisuelles et numériques) ; mise en valeur des lieux d'archives des femmes (notamment APA, Archives du féminisme, Bibliothèque Marguerite Durand actuellement menacée car la ville de Paris, qui ne semble pas avoir conscience de l'importance historique et scientifique de la bibliothèque, ne lui propose dans le déménagement envisagé qu'un local petit et inadapté : il serait souhaité que Mme Azoulay souligne le paradoxe de la situation et attire l'attention de la ville de Paris)

+ Prises de parole : FT + Archives de France + une donatrice qui s'exprimera sur sa démarche (Catherine Dolto, archives de sa mère, ou Michelle Perrot).

Le même jour : actions de sensibilisation en région sur l'importance des archives des femmes : premier dépôt aux archives nationales du monde du travail ; journée d'études sur les archives des femmes (à préciser : lieu, intervenants ; Catherine Boyer pense pouvoir organiser quelque chose à la bibliothèque Diderot de Lyon) ; rencontres dans les sites identifiés par les archives de France.

Archives nationales : voir la proposition de Françoise Banat-Berger de conférences sur les principales collectes récentes de femmes (Dolto, Héritier, Perrot) et de mise en valeur d'archives de femmes politiques; travail en lien avec la thématique à la résidence d'artiste à Pierrefitte-sur-Seine ; Dans la discussion de petit groupe en fin de réunion a été souligné que,

en accord avec l'intérêt de tous pour les archives des femmes « ordinaires » et le thème du travail, devraient aussi intervenir aux archives nationales Philippe Lejeune et Anne Lebel.

Annexe 3 : Compte rendu de la seconde réunion

31 janvier 2017, 14 heures - 17 heures

Présents : Françoise Banat-Berger (Archives Nationales) – Raphaël Baumard (Archives nationales Monde du travail) – Jean-Charles Bedague (Archives de France) – Emmanuelle Bermès (BnF) – Françoise Blum (Centre d’histoire sociale du 20e siècle, coresponsable d’*Archives des mondes contemporains*)– Christine Boyer (Directrice de la Bibliothèque Diderot de Lyon) – Catherine Gonnard (INA, chercheuse sur les femmes artistes) –Philippe Lejeune (Association pour l’autobiographie et le patrimoine autobiographique, APA) –Annie Metz (Bibliothèque Marguerite Durand, BMD) – Denise Ogilvie (Conservatrice aux Archives nationales, chargée des questions de genre dans le cadre du projet scientifique, culturel et éducatif des AN) – Fabrice Virgili (CNRS, Association Mnémosyne) – Annette Wiewiorka (CNRS) + Françoise Thébaud – David Zivie (cabinet de la ministre) – Hadrien Laroche (cabinet de la ministre). Excusés : Christine Bard (Centre d’Archives du féminisme de la BU d’Angers, CAF) – Laurence Engel (BnF) – Hervé Lemoine (Archives de France) – Véronique Leroux-Hugon – Anne-Marie Pavillard.

Documents joints : proposition pour la Grande collecte, document présenté par Denise Ogilvie.

La discussion porte : 1) sur la collecte (titre, thématique et périmètre) ; 2) sur la journée du 8 mars (annonces et organisation) ; 3) sur la suite à donner aux travaux du comité.

I) A propos de la collecte

a) titre : Pour faciliter la prise de conscience qu’un document est une archive et mérite d’être collecté, Denise Ogilvie (après discussion en séance annuelle du comité de suivi du centre des Archives féministes) suggère la thématique et le titre « Histoires de femmes », qui permettrait également de recueillir un récit sur et autour du document. La discussion retient l’importance de sensibiliser le public et d’accompagner le don pour une bonne contextualisation du document. Mais le titre ne fait pas l’unanimité, notamment (Françoise Blum, Françoise Thébaud) parce qu’on ne parlerait pas « d’histoires d’hommes » pour une Grande collecte. L’ensemble des participants optent pour le titre suggéré lors de la première réunion (voir CR 1). L’expression « Archive de femmes au travail » inclut tous les métiers : domestiques, manuels et intellectuels.

b) sous-titre : Fabrice Virgili suggère un sous-titre qui préciserait les lieux de travail pour illustrer le titre ;

c) appel : enfin, il est suggéré d'ajouter un chapeau sur l'importance des archives des femmes pour l'histoire. Ainsi le comité parvient à l'énoncé programmatique suivant :

Vos archives contribueront à l'écriture de l'histoire, elles seront notre mémoire

Grande collecte d'archives de femmes au travail, XIX^e-XXI^e siècles

(au champ, à l'atelier, à l'usine, à l'hôpital, au bureau, à la maison, au laboratoire, etc.)

d) horizon : l'horizon citoyen et scientifique doit être rappelé. La Grande collecte présente un intérêt scientifique à la fois pour les archives, qui consolident leurs fonds, et pour les chercheurs qui trouveront matière à (ré)écriture de l'histoire. La Grande collecte présente également un intérêt citoyen ou démocratique : d'une part, elles sensibilisent les femmes à la valeur que représentent leurs archives pour la mémoire et l'histoire ; d'autre part, elles invitent l'ensemble des citoyens à participer au et à reconsidérer le patrimoine archivistique de leur pays.

Par ailleurs, la collecte sera également le moment de rappeler l'existant : dépôts, associations, institutions qui intéressent les archives de femmes.

e) BnF: propose de collecter les archives numériques et lancera un appel en ce sens.

f) Les Archives du monde du travail vont à cette occasion lancer une campagne de recueil de récits oraux (répondant ainsi à un projet aussi ancien que l'écriture de l'histoire des femmes : voir CR1)

II) A propos du 8 mars

Annette Wieviorka rappelle que l'initiative de la collecte n'est ni le fait des archives ni le fait des chercheurs mais bien une volonté politique de la ministre.

Les événements prévus le 8 mars sont ainsi présentés **sous le haut patronage du MCC**.

Christine Boyer présente le programme de la **journée d'étude** prévue à Lyon ; Françoise Banat-Berger dresse les contours de la journée prévue aux Archives nationales à Paris (cf. premier CR proposition de conférences sur les principales collectes récentes de femmes (Dolto, Héritier, Perrot) et de mise en valeur d'archives de femmes politiques; travail en lien avec la thématique à la résidence d'artiste à Pierrefitte-sur-Seine); interventions de présentation d'autres lieux (institutions représentées dans le comité) et types d'archives.

Jean-Charles Bedague confirme l'ouverture des archives départementales le 8 mars et la possibilité d'accueillir des dépositaires ; plus spécifiquement, une **liste des centres départementaux susceptibles de mettre en œuvre des actions de sensibilisation en région sur l'importance des archives des femmes est en préparation (retour des informations prévue le 7 février)**.

Annette Wieviorka suggère un **partenariat avec les radios**, une présentation sur France Inter et France Culture d'archives sonores de femmes (Dolto, Veil ; Mémie Grégoire). Elle établira un premier contact avec les intéressées.

Une **exposition** dans le salon Alechinsky pourrait être réalisée qui présenterait une archive des diverses institutions archivistiques parisiennes (pas de transport) : AN, INA, Bibliothèque Marguerite Durand, BDIC, Bnf.

IMPT : Pour la constitution du **dossier de presse** : il est demandé aux institutions représentées de proposer **une fiche avec 15 lignes sur leur institution, leur relation avec la collecte (dépôt, archives, recherche) et leur action le 8 mars : les programmes des journées, la liste des centres en région mobilisés : deadline le 15 février.**

Françoise Thébaud rendra son rapport le 8 février.

III/ Suites et préparation de la Grande collecte de novembre 2017

Françoise Thébaud et les membres du cabinet de la ministre suggèrent que le comité poursuive ses travaux au-delà du 8 mars, afin, comme conseil scientifique, de préparer la mise en œuvre de la Grande collecte, jusqu'en novembre 2017. Les participants donnent leur accord.

Sont évoqués in fine les relais possibles de l'information : les associations professionnelles de chercheuses et chercheurs en études femmes et genre (Mnémosyne, Efigies) ; les Rendez-vous de l'Histoire de Blois (octobre 2017, sur le thème Découvertes et innovations).